

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° PD 060 008 23 T0001

Déposé le : 19/04/2023

Et complété le 19/04/2023

Sur un terrain sis à : 9 B rue du Sergent Chef Paul
Courroy

8 AC 159

Pour : Démolition manuelle et mécanique des éléments
de béton sur le devant de la maison

DESTINATAIRE

Madame RANGANATHAN SANDRINE SURYA

**9 BIS rue du Sergent Chef Paul Courroy
60600 AIRION**

Affaire suivie par Ludivine Jorelle-Matte

OBJET :

**CERTIFICAT DE PERMIS TACITE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA
COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie que Madame RANGANATHAN SANDRINE SURYA est titulaire depuis le 19/06/2023 d'un Permis de démolir enregistré sous le numéro PD 060 008 23 T0001 pour le projet ci-dessus référencé.

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A AIRION, le 28/06/2023
Le Maire,
Sandrine BOULAS-DRETZ

